

006-210600383-20250505-CCASD_05_2025-DE
Reçu le 23/05/2025

ALPES MARITIMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE CHATEAUNEUF**

Membres en exercice : 9

Présents : 6

Pouvoirs : 0

Votants : 6**DELIBERATION n° 05/2025****OBJET : Aide financière pour une administrée**

SEANCE DU 5 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 5 mai, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, régulièrement convoqué le 30 avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE représenté par la vice-présidente, Madame Joëlle BOUHELIER.

PRESENTS : Mesdames Messieurs, Joëlle BOUHELIER, Colette ZALMA, Jean-Marie ROUAN, Nadège SASPIN-JOUBERT, Gérard LE NEGRATE, PALLANCA Anne-Marie.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Messieurs Pierre ARANDA, Laurence MARGAILLAN, Emmanuel DELMOTTE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Joëlle BOUHELIER.

Madame la vice-présidente informe le Conseil d'Administration que compte tenu de la situation financière d'une administrée et à la demande de l'assistante sociale du Conseil départemental, une demande d'aide financière a été formulée pour cette administrée qui à la suite des réparations pour sa voiture, doit effectuer le paiement important d'une facture d'un montant de **1 136.00 euros**.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après lecture du dossier et après en avoir délibéré, décide d'accorder une participation financière d'un montant de **200 euros** qui sera versée directement au garagiste.

Adopté à l'unanimité.

Certifié exécutoire,
les formalités de publicité ayant été
effectuées le
et la délibération expédiée à la
Sous-Préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Président
Emmanuel DELMOTTE

